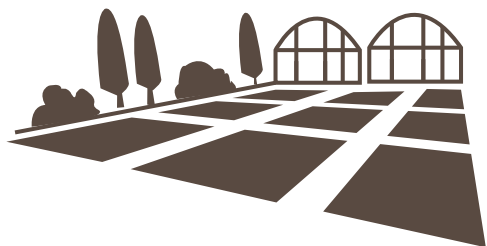


Le **GEVES** propose  
 une expertise  
 du **gène**  
 à la **plante**  
 en passant  
 par la **semence**  
 pour l'ensemble des  
 espèces cultivées



## Une histoire en marche

- 1884 Création de la SNES
- 1905 Première loi sur le commerce des semences et plants
- 1932 Création du Catalogue officiel français des espèces et variétés
- 1942 Création du CTPS
- 1961 Signature de la Convention de Paris et création de l'UPOV
- 1971 Création du GEVES au sein de l'INRA
- 1987 Installation de la 1ère unité du GEVES en Anjou (Brion)
- 1989 Le GEVES est constitué en Groupement d'Intérêt Public
- 1993 Installation de la SNES à Beaucouzé (49)
- 2009 Relocalisation\* du siège du GEVES et de l'unité expérimentale de La Minière (78) vers l'Anjou (Beaucouzé et l'Anjouère)
- 2012 Le CPOV devient INOV (Instance Nationale des Obtentions Végétales) qui quitte Paris pour être rattachée au GEVES

\* Avec le concours de :



Les équipes du **GEVES** sont à votre écoute, pour toutes demandes et informations complémentaires



25 rue Georges Morel - CS 90024  
 49 071 BEAUCOUZE cedex  
 02 41 22 58 00 - [contact@geves.fr](mailto:contact@geves.fr)

[www.geves.fr](http://www.geves.fr)



# GEVES

Expertise & Performance

## Groupe d'Étude et de contrôle des Variétés Et des Semences

Le **GEVES** est un Groupement d'Intérêt Public constitué par :



Institut National de la Recherche Agronomique



Ministère de l'Agriculture et de la Forêt



Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants

© GEVES - Janvier 2017 - Tous droits réservés



Une expertise du gène à la plante en passant par la semence

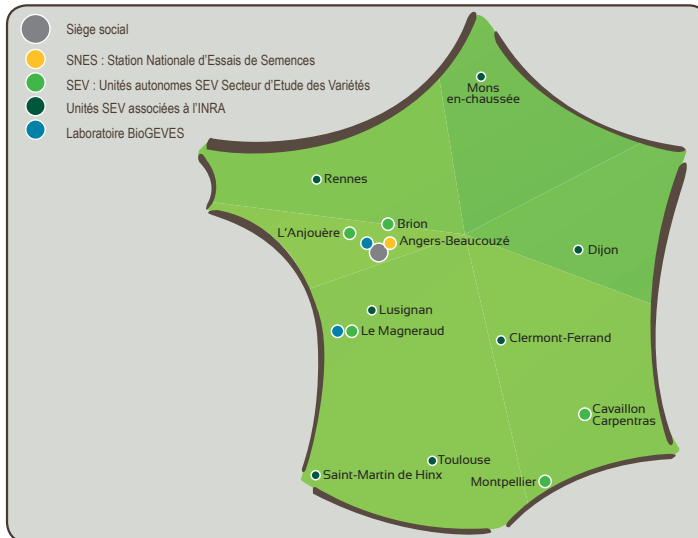


au service des politiques publiques et des filières sur toutes espèces cultivées

# Les missions du GEVES

- **Evaluer et caractériser les nouvelles variétés végétales en vue :**
  - de l'**inscription au Catalogue officiel français** décidée par le Ministère chargé de l'agriculture sur proposition du CTPS et autorisant leur commercialisation
  - de leur **protection juridique** délivrée au niveau national par l'INOV ou par l'OCVV au niveau européen, selon les principes de la Convention Internationale de l'UPOV
- **Contrôler la qualité et la conformité des semences et plants** dans le cadre de la **certification** par le SOC en vue de la commercialisation, selon les règles internationales de l'ISTA
- **Dispenser des formations** dont celles donnant accès à la reconnaissance des laboratoires d'entreprises délivrée par le SOC
- **Animer un réseau français de laboratoires** d'analyses de semences
- **Participer à la recherche et offrir une expertise** pour l'amélioration des méthodes et techniques utilisées au niveau national et international
- **Assurer la coordination nationale de la conservation** des ressources phylogénétiques

## Nos implantations



<b>Glossaire</b>	<b>CTPS</b> Comité Technique Permanent de la Sélection
	<b>CPOV</b> Comité de Protection des Obtentions Végétales
	<b>INOV</b> Instance Nationale des Obtentions Végétales
	<b>OCVV</b> Office Communautaire des Variétés Végétales
	<b>UPOV</b> Union pour la Protection des Obtentions Végétales
	<b>SOC</b> Service Officiel de Contrôle et de certification
	<b>ISTA</b> International Seed Testing Association

# Une organisation en 3 secteurs

## SEV Secteur d'étude des Variétés



- Le **SEV** conduit des études à partir d'essais de plein champ et en serre, pour l'homologation et la protection, selon des règlements et protocoles expérimentaux propres à chaque espèce
- Une nouvelle variété doit être **Distincte, Homogène et Stable (DHS)**, et pour les espèces agricoles présenter une **Valeur Agronomique et Technologique et Environnementale suffisante (VATE)**
- Les activités du **SEV** sont réparties sur **12 sites** géographiques et portent sur les grandes cultures, les espèces légumières et ornementales, les arbres fruitiers et la vigne. Les essais **VATE** sont conduits en partenariat avec de nombreux partenaires (instituts techniques, obtenteurs, INRA...)

## SNES - Station Nationale d'Essais de Semences



- La **SNES**, laboratoire de référence officiel français, assure :
- les analyses de contrôle réglementaire de qualité des semences (certification, import-export, expertises à la demande)
  - des analyses sur la qualité sanitaire des semences et des tests de résistance aux bioagresseurs sur les variétés
  - le contrôle et l'appui technique de **110 laboratoires** d'entreprises semencières
  - la formation et la qualification technique des ingénieurs et techniciens de laboratoires

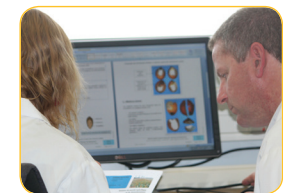
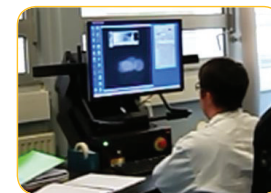


## BioGEVES - Laboratoire de biologie moléculaire et de biochimie



- Le **BioGEVES** développe de nouvelles méthodes et conduit des analyses principalement en appui au **SEV** et à la **SNES** par :
  - le génotypage moléculaire
  - la détection par PCR d'OGM, de pathogènes...
  - l'analyse biochimique

**BioGEVES** réalise également des analyses à la demande



## GEVES en chiffres

- **2 500** variétés candidates étudiées par an
- **50 000 lots** de semences analysés par an
- **420 ha** sur **12 sites**
- **260 agents** permanents dont **160 INRA**

## Le GEVES et la qualité



ACCREDITATION  
N°1-1316 (SNES)  
ACCREDITATION  
N°1-1540 (BioGEVES)  
PORTÉES DISPONIBLES  
SUR WWW.COFRAC.FR



ISTA ACCREDITED  
LABORATORY  
FREDOURO



Processus VATE  
et BioGEVES

## Contact

**02 41 22 58 00**  
contact@geves.fr  
www.geves.fr